

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2017
VIDE- GRENIER

L'autorisation d'occupation faisant office de laissez-passer pour le vide grenier du 17 /09/17 ne vous sera délivrée qu'a la réception de ses documents dûment complétés,signés et accompagnés du règlement*équivalent au nombre d'emplacement réservés.
(surface d'un emplacement:4mx3m)

La somme forfaitaire par emplacement est de 10 euros.

Nombre d'emplacements :.....x10euros=.....euros

un reçu vous sera délivré.

Ce montant ne pourra être restitué en cas d'annulation ou de désistement de votre part.

Ou cause mauvais temps .

A retourner à l'adresse suivante :

Association ESCALE
35 avenue Gambetta BP137 81300 Graulhet
tel: 06: 52 :44 :81 :98
Adresse mail:videgrenierescale@gmail.com

***Règlement par chèque :**

au nom de l'association ESCALE

un café par emplacement vous sera offert à partir de 9H à la restauration

.....
A joindre avec votre règlement

Vide grenier du 17 septembre 2017 à la Bousquetarié Graulhet

je soussigné :

Nom:

Prénom :

Adresse :

Référence et n° Pièce d'identité (photocopie)

Numéro de téléphone :

Particulier non inscrit au registre du commerce et des sociétés ,déclare participer au vide grenier du 17 Septembre 2017 organisée par l'association ESCALE à Graulhet en vu de ne vendre exclusivement que des objets personnels et usagés .

J'atteste sur l'honneur ne pas participer à plus de deux manifestations de même nature au cours de l'année 2017.

Date et signature